

## Questionnaire prévention du mal-être des exploitants agricole

La Mutualité Sociale Agricole de Bourgogne met en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel, dénommé « Questionnaire prévention du mal-être » dont la finalité est de mettre en ligne un questionnaire afin de réaliser un diagnostic local à destination des exploitants concernant leurs ressentis dans le cadre du plan d'action déployé par le comité plénier dédié à la prévention du mal-être agricole

Les informations traitées sont les suivantes :

Recensement de tous les exploitants à titre principal toutes filières confondues sur le département 71

Les données sont conservées par la Mutualité Sociale Agricole de Bourgogne jusqu'en 2027, le temps de l'envoi du lien vers le questionnaire

L'accès aux données des fichiers est réservé aux agents de la Msa de Bourgogne (usage interne) :

- Maud DEKYNDT
- DDT71
- BALAN Manon

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation aux données qui vous concernent. Ces droits s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur Général de la Caisse de Mutualité Sociale Agricole dont dépend l'assuré, ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO).

Les droits d'accès et de rectification s'exercent sur demande écrite adressée au Délégué à la Protection des Données (DPO).

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : [Commission Nationale Informatique et Libertés \(CNIL\) – 3, Place de Fontenoy TSA – 80715 – 75334 PARIS CEDEX07](#)